



3^{ème} Comité de Pilotage Site Natura 2000 ZPS Petite Beauce

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER



*27 Janvier 2014
Marchenoir*



Déroulement

- Quelques rappels
- Les enjeux et les objectifs du site
- Bilan des 3 années d'animation
- Transfert de la maîtrise d'ouvrage
- Perspectives







Lebert/Bossay

Rappel des principales étapes



2006 : **désignation** du site par l'Europe

2008-2010 : **rédaction** du DOCOB

Sept 2010 : **CCBF** candidat à la **maîtrise d'ouvrage** pour la mise en œuvre opérationnelle du Document d'Objectifs (DOCOB)

Août 2011 : **Chambre d'Agriculture** retenue comme structure en charge de **l'animation générale** du site

Le **CDPNE** et **LCN** sont partenaires

2011-2013 : **animation** du site

Les objectifs stratégiques de la ZPS Petite Beauce



Les objectifs stratégiques du DOCOB



- ✓ Maintenir et restaurer une **mosaïque d'habitats** favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire **dans** l'espace agricole, tout en préservant leurs **ressources alimentaires**
→ **MAET, milieux favorables**
- ✓ Maintenir et restaurer une **mosaïque d'habitats** favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire **en dehors** de l'espace agricole, tout en préservant leurs **ressources alimentaires**
→ **Contrat Nini, milieux favorables**
- ✓ **Limiter la mortalité des nichées** pendant les travaux agricoles → **protection des nids**
- ✓ Favoriser une **bonne cohabitation** entre les usagers du site et les oiseaux d'intérêt communautaire → **formation, diffusion des connaissances (communication)**
- ✓ **Evaluer l'impact** des actions menées sur les oiseaux d'intérêt communautaire → **suivi des busards**

Bilan des 3 années d'animation

- Les chiffres clés de l'animation agricole, hors agricole et le suivi des busards
- Les actions menées sur la ZPS



L'animation agricole



1. Les MAET

Mesures agroenvironnementales territorialisées

- *Nombre d'exploitants*

58 exploitants ont contractualisé une ou plusieurs MAET, entre 2011 et 2013

- *Surfaces et mesures*

315,80 ha = 24,18 ha de marais + 10,94 ha de pelouses + 280,68 ha de couvert

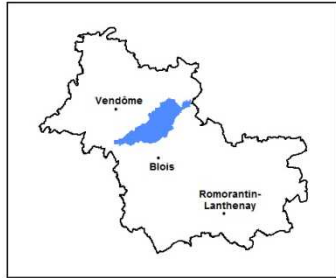
et **1 720 m de haies**

864 825 € de subventions distribuées entre 2011 et 2018

ZPS Petite Beauce

Parcelles engagées en MAET

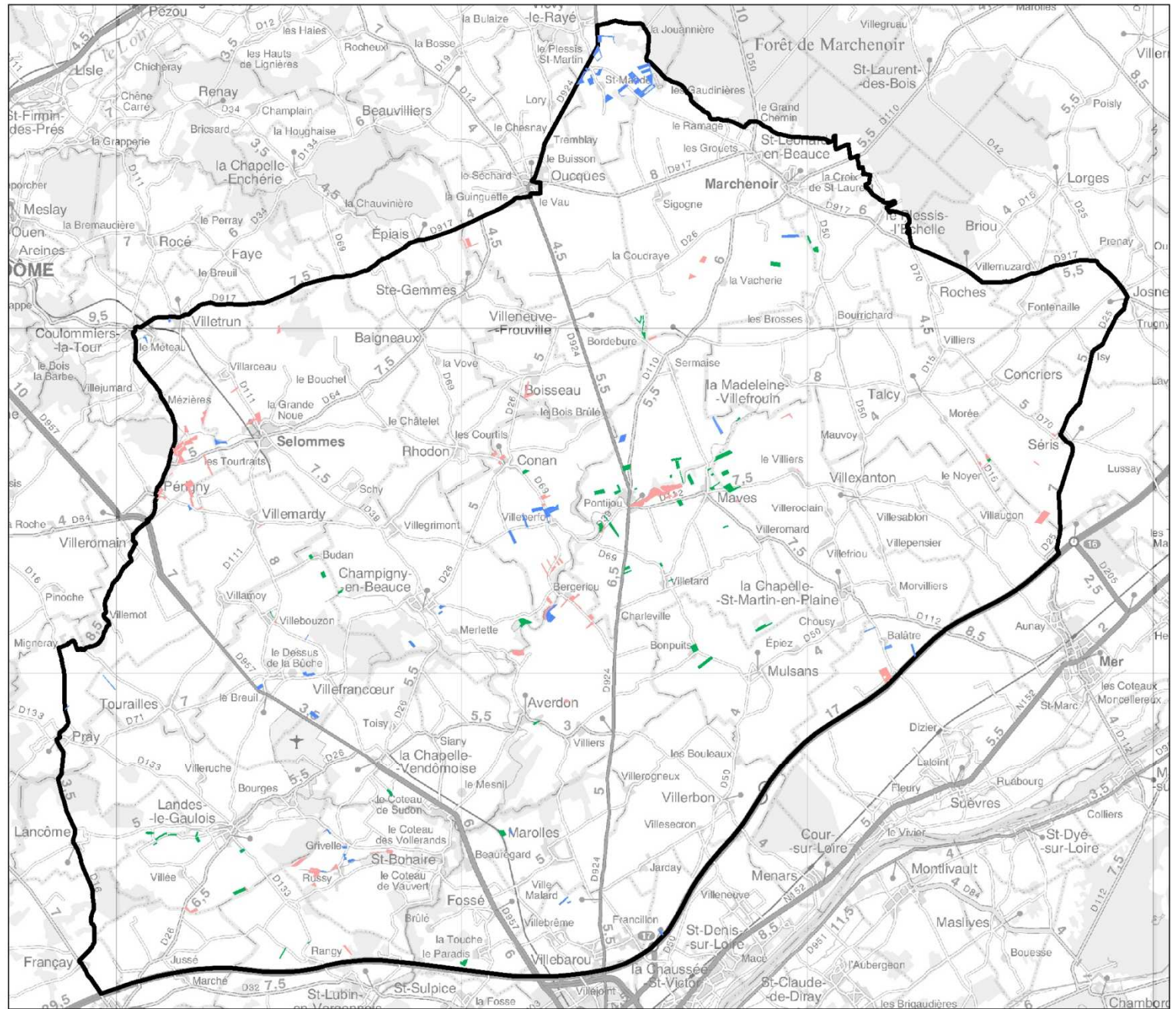
De 2011 à 2013



ZPS Petite Beauce

Années d'engagement des parcelles

- 2011
- 2012
- 2013



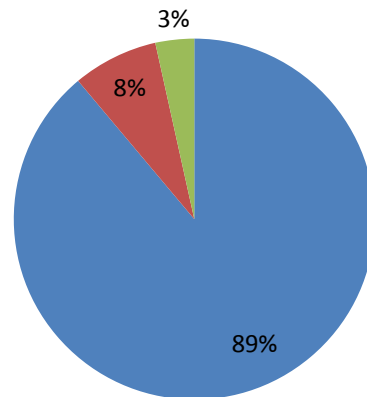
Sources :
DDT 41 - DIREN Centre
Scan Départemental® © IGN

Atelier Cartographie
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
Janvier 2014

Répartition des MAET surfaciques, de 2011 à 2013

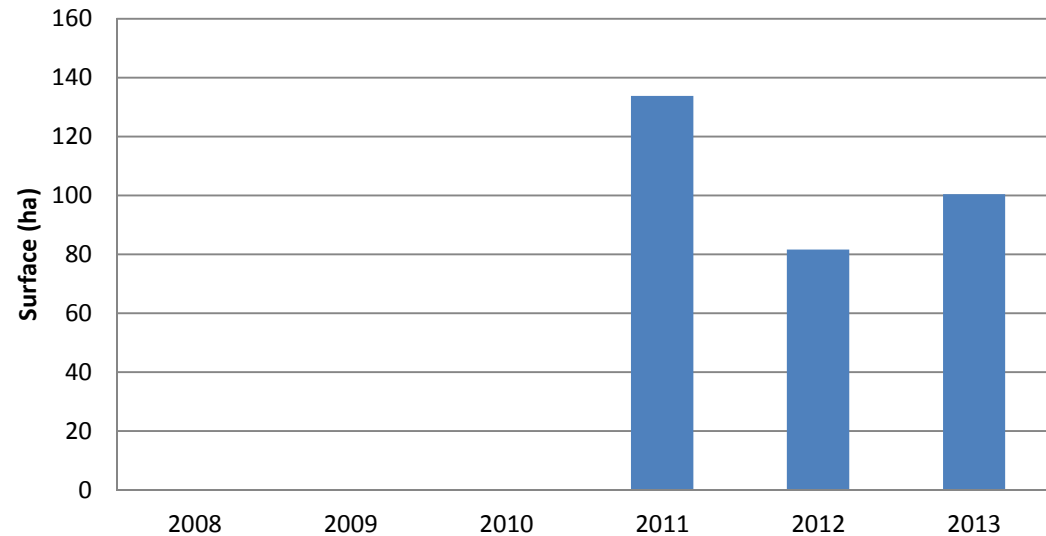


■ Couvert ■ Marais ■ Pelouses sèches



Augmentation régulière
des surfaces
contractualisées en MAET

Evolution des surfaces contractualisées sur la mesure "Couvert"



Campagnes 2011, 2012 et 2013



Campagne	Code action MAE	Nb dossiers calculés avec au moins un financeur MAP	Dont 1ers engagements PB	Surface en ha	Mètres linéaires	Financements publics
2011	CE_41PB_AU1	23		103,18		302833,30
2011	CE_41PB_HA1	1			369,00	313,65
2011	CE_41PB_HA2	2			1 354,00	3201,80
2011	CE_41PB_MA1	2		19,68		10922,40
2011	CE_41PB_PS1	1		10,94		13456,20
2011	Total	26		133,80	1 723,00	329 827,35
2012	CE_41PB_AU2	18	17	77,15		231 450
2012	CE_41PB_MA1	1		4,50		2 497,50
2012	Total	19	17	81,65		233 947,50
2013	CE_41PB_AU2	19	15	100,35		301 050
2013	Total	19	15	100,35		301 050



2. La formation et la communication

- **Formation** sur la reconnaissance des oiseaux de plaine (15/05/13)



- Sensibilisation, information et partenariat avec LCN sur la **protection des nids** de busards lors des moissons



3. L'information et la concertation

- Mise en place du **groupe de concertation locale** : discussion des cahiers des charges, propositions d'actions...
- Créer une **dynamique** capable de diffuser des messages, **espace d'échanges** avec les services de l'Etat et associations naturalistes





1. Bilan 2011-2013

4 contrats Natura 2000 (Ni Ni) signés :

- 3 contrats de restauration et entretien (par pâturage) de **marais**, avec la commune d'Averdon et des particuliers, à Averdon et Champigny, concernant **19 hectares**
- 1 contrat de restauration et entretien (par pâturage) de **pelouses calcicoles**, avec le Conservatoire d'espaces naturels 41, à Maves et la Chapelle Saint-Martin, concernant **20 hectares**

Une charte Natura 2000 signée en 2011 par un exploitant agricole, sur 144 ha



2. Prévisionnel 2013-2014

- Pas de Contrat Ni Ni ou de Chartre Natura 2000 signé en 2013-2014
- En avril-mai 2014 :
 - **suivi écologique** du contrat CEN 41 à Maves et la Chapelle Saint-Martin
 - **visites de terrain** de sensibilisation à la restauration et à la gestion de marais (richesse du milieu naturel, intérêt des opérations, financements)



L'animation hors agricole



- Plusieurs projets de contrats à développer :
restauration et entretien de milieux
herbacés secs (pelouses calcicoles)
ou de milieux humides (marais),
avec des communes, le Conservatoire,
le CDPNE et des éleveurs
à Maves, la Chapelle Saint-Martin, Averdon ?



- ***Pour information et HORS ANIMATION*** Natura 2000 :
Etude 2013-2014 des **marais de la Cisse** (CEN 41, CDPNE, Cercope) :
 - Amélioration des connaissances
 - Enjeux
 - Priorités d'interventions



Le suivi des busards cendrés



Toutes les données sont issues des rapports 2011, 2012 et 2013 de François BOURDIN, LCN

Des conditions climatiques peu favorables à la reproduction des busards

Très difficiles : beaucoup de pluie
et de vent

Impact sur les espèces nichant
au sol (habitat et nourriture)



Photos LCN





Comparaison campagnes busards 2011, 2012, 2013

Espèces	Zones	Sites			Jeunes volants		
		2011	2012	2013	2011	2012	2013
BC	ZPS	8	12	10	15	7	4
	Hors ZPS	18	17	13	31	18	2
BSM	ZPS	85	93	64	113	93	23
	Hors ZPS	58	66	57	37	39	11
BRX	ZPS	6	3	9	1	4	9
	Hors ZPS	6	8	11	?	2	5
HM	ZPS	0	3	2	0	7	0
	Hors ZPS	0	3	0	0	3	0
	Totaux	181	205	166	197	173	54

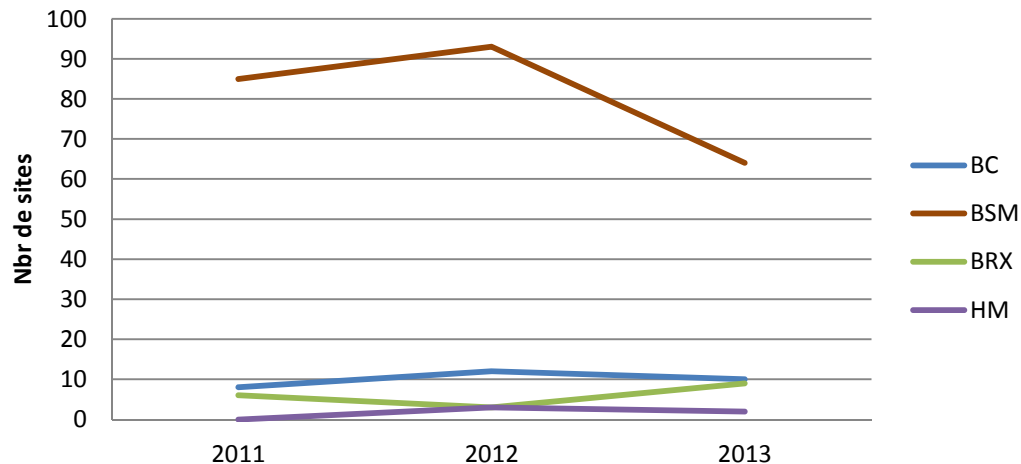
Légende

*BC : busard cendré / BSM : busard Saint Martin /
BRX : busard des roseaux / HM : hibou des marais*

Données LCN



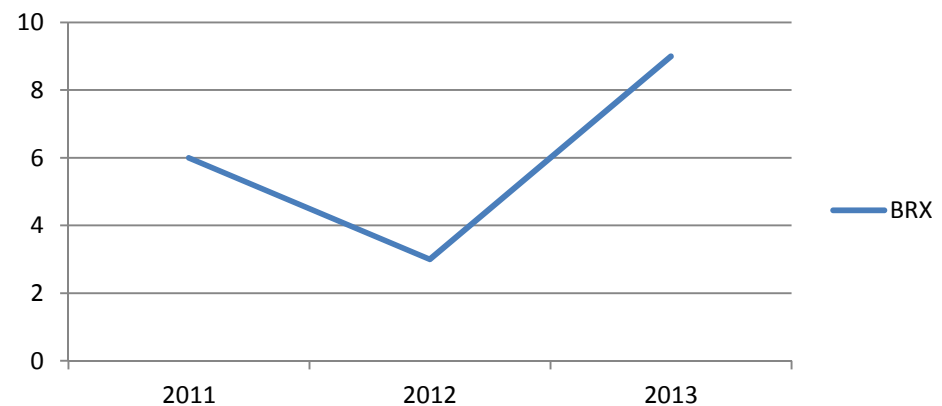
Nombre de sites trouvés entre 2011 et 2013



De manière générale,
régularité sur le nombre
de sites trouvés, *sauf*
pour le BSM → **habitats**
favorables, dialogue
avec les agriculteurs...

Augmentation des
sites trouvés pour le
busard des roseaux →
entretien des marais

Nombre de sites entre 2011 et 2013 pour le Busard des roseaux



Données pour la ZPS

Les actions menées sur la ZPS



1. Modification du DOCOB

Sur le Contrat « Entretien de milieux herbacés (ouverts) par le pâturage »

Permettre le **pâturage en période estivale**

→ Autorisation à partir du 1er juillet (*au lieu du 31 août*)

Arrêté préfectoral d'avril 2012

2. Dispositif de protection des busards par les communes

Formation de quelques communes par LCN sur la construction et la mise à disposition de cages



3. La ZPS parle d'elle...



Comice agricole de Mer,
les 2 et 3 juin 2012



Lettres d'info

Cela fait maintenant 3 ans que la Communauté de communes et Forêt et ses partenaires (Chambre d'agriculture, CDPNE et Cher Nature) animent le site Natura 2000 « ZPS Petite Beauce »

Pour rappel (lettre d'info n°2 de mai 2012), ce site Natura 2000 a été désigné au regard de la richesse et de la diversité des oiseaux d'intérêt européen : 20 espèces ont été retenues ; ainsi que des milieux naturels qui les abritent, d'une grande richesse. Toutes les actions menées dans le cadre de formation ont pour objectif de concilier développement des activités socio-économiques sur le territoire et préservation de ces oiseaux et de leurs habitats. Tout le monde est concerné : agriculteurs en contractualisant des mesures agroenvironnementales, collectivités ou autres propriétaires d'habitats remarquables en engageant dans un contrat Natura 2000.

« L'animation » de la ZPS Petite Beauce, de quoi s'agit-il concrètement ?

Des exemples concrets :

AVERDON, LA COMMUNE S'ENGAGE DANS LA RESTAURATION D'UN MARAIS

La commune d'Averdon possède, sur la commune de Champigny-en-Beauce, au lieu-dit « marais de Mouille-Soupe », des terres incluses dans le périmètre du site Natura 2000 « Petite Beauce », sur 3 hectares.

Les marais sont des milieux très riches et abritent une flore et une faune spécifique. Ils sont bénéfiques à certains oiseaux (busards des roseaux, hibou des marais...) et participent donc à leur maintien sur la ZPS Petite Beauce. Vous pouvez retrouver cet environnement le long de la rivière la Cuse par exemple.

Le Contrat Natura 2000 (non agricole – non forestier) va ainsi permettre à la commune de préserver (ou de remettre en état) ce milieu riche et spécifique, grâce à plusieurs mesures de gestion :

- Restauration de milieux humides par débroussaillage,
- Installation d'écouvillons pastoraux,
- Entretien de milieux humides par le pâturage.

COMMENT ?

Dans son rôle d'animation et d'information, le CDPNE accompagne les collectivités de terrain potentiellement intéressées pour leur permettre de préserver ou les restaurer un contrat Natura 2000.

Le CDPNE réalise alors un diagnostic écologique à vérifier si les milieux correspondent bien aux milieux remarquables des marais (chaque contrat répond à un cahier des charges précis), il met en évidence tous les habitats naturels propres au marais, la flore et la faune associée. Ce diagnostic propose également le plan de travaux à suivre pour la durée du contrat, à savoir 3 ans.

CE QUE CELA IMPLIQUE

La commune d'Averdon s'engage donc à un calendrier de travaux dont certains, à titre d'exemple, en année 1, il s'agit de restaurer les milieux ouverts par débroussaillage et d'installer des équipements pastoraux (écouvillons). Ces derniers serviront, en année 2 et 3 à entretenir le marais par pâturage. Pour le réaliser, la commune est approchée d'un agriculteur qui interviendra en tant que prestataire et fera pâturer ses bêtes sur les marais (bovins de race Highland Galloway).

Pour plus de renseignements Philippe MALUBERT chargé de la ZPS Petite Beauce 02 34 91 95 70



Observation terrain proposée durant cette journée (photo CDPNE)

LA ZPS PETITE BEAUCE, LIEU DE FORMATION

Le 22 mai 2013, se sont réunis à Meves, une dizaine d'agriculteurs autour de la reconnaissance des oiseaux de plaine.

Cette formation était dispensée par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'association Faune Nature et la Fédération des chasseurs.

Observation sur le terrain proposée durant cette journée.

Lors de cette journée, les agriculteurs ont pu apprendre à reconnaître différents oiseaux de la ZPS dont ceux qui les entourent au quotidien (écouvette des champs, busards, peris, castelnète crénelé...) dans le but de pouvoir les reconnaître et les protéger en adaptant des pratiques et/ou aménagements agricoles. En tout, une douzaine d'espèces d'oiseaux différents ont pu être observées par les agriculteurs. « Des trucs et astuces » ont aussi été données pour une identification plus facile : par exemple, ont été abordées les différences significatives entre les 2 « busards gris » : le Saint Martin et le Centaure...

Et vous, les connaissez-vous ?

QUI EST QUI ???



Retrouvez la réponse sur le site internet de la Petite Beauce !

La communication bat son plein dans les campagnes de la Petite Beauce

La Communauté de communes Beauce et Forêt, en tant que maître d'ouvrage souhaite contribuer à l'appropriation de la Natura 2000 sur son territoire par l'ensemble des acteurs. Il est en effet primordial pour une meilleure connaissance et appropriation des enjeux du site, que tous les acteurs du territoire soient informés de la démarche. Il est également nécessaire de mettre en avant et de valoriser les actions déjà entreprises par différents acteurs (pratiques favorables des agriculteurs, actions de restauration de la part des communes...).

Les travaux réalisés donnent à l'occasion d'animation des outils de communication concrets à mettre en œuvre sur le territoire pour permettre à chacun de connaître et faire connaître ces espaces remarquables et les efforts engagés par chacun pour les sauvegarder.

C'est également dans cette optique qu'un site internet dédié à la Petite Beauce a été mis en ligne. Ce site présente la zone de protection Petite Beauce et la richesse qu'elle abrite. Il est un réseau des oiseaux qu'elle accueille, quo des paysages qui la composent.

Retrouvez vous sur <http://zps-petite-beauce.n2000.fr>

QUIZZ ! Vous pensez connaître les oiseaux qui vous entourent ? Connectez vous sur le site et partagez vos observations ! (Flasher le code ci-dessus)

ZPS LETTRE D'INFO Natura 2000
 Petite Beauce
 Rédacteur en chef : Annette PAILLE
 Impression : A.S.C. Com Beauce
 Tirage : 500 exemplaires
 Création graphique et mise en page : www.com.beauce.fr
 Crédit photo graphique : Cédric PIERRE
 CDPNE, LE FAUCONNET et l'association d'agriculteurs de la Beauce
 à Averdon, à Meves, à Druval-Vaux et à Meves
 Fédération des chasseurs

4. La ZPS communique...



Nouveau logo



prototype

hibou des marais

[Marque-page]



Ici, les agriculteurs s'engagent

prototype

installation d'une cage de protection d'un nid de busards [lieu/date]

Petite Beauce
Champs d'oiseaux

[LOGOS PARTENAIRES]

[Panneaux]



NATURA 2000 PETITE BEAUCE

Site Internet dédié →

<http://zps-petite-beauce.n2000.fr>



Découvrir Natura2000

La ZPS Petite Beauce

Agir en Petite Beauce

Dernières actualités

Ecoutez nos champs
27/02/2013
Le 15 mai 2013 - Participez à une formation sur la reconnaissance des oiseaux de plaine

Retrouvez toutes nos actualités

Accueil

Bienvenue sur le site Natura 2000
Zone de Protection Spéciale "Petite Beauce"
!!

Natura 2000 : au delà des mots une démarche exemplaire en Petite Beauce.

Découvrir ce territoire de la Petite Beauce, tel est l'enjeu du site internet que nous avons décidé d'ouvrir autour de Natura 2000.

Où se situe la Petite Beauce ?



Découvrir Natura2000

La ZPS Petite Beauce

Agir en Petite Beauce

Connectez vous !

Agir en Petite Beauce

- ▶ Le document d'objectifs
- ▶ Les outils
 - Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
 - Les Contrats NiNi
 - La Charte Natura 2000
- ▶ Le suivi des busards
- ▶ Toutes les Actualités

Accueil » Agir en Petite Beauce » Recensez nos oiseaux !

Recensez nos oiseaux !

Devenez acteur sur la ZPS Petite Beauce !

Vous avez vu et/ou entendu un oiseau !
Vous voulez nous faire partager cette découverte !
Vous souhaitez confirmer le nom de l'espèce !

Le partage des informations est essentiel pour l'activité de la ZPS.
En effet, plus nous connaissons les oiseaux présents en Petite Beauce, meilleurs nous serons pour les protéger.



Remplissez un **formulaire** en indiquant vos coordonnées et nous vous répondrons dans les meilleurs délais possibles !

Recensez nos oiseaux !

Vous avez vu un oiseau de la ZPS ?

Faites nous partager votre découverte **ici**

4. La ZPS communique... (suite)



PROJET avec deux photographes locaux

Mise à disposition d'illustrations photographiques de la Petite Beauce (animalières, paysagères...)



T. Lebert et L. Bossay

Quelques chiffres à retenir



- **58 agriculteurs** engagés en MAET
- **4 Contrats** Nini sur des milieux remarquables
- **1 Charte** signée
- **166 sites** de busards trouvés en 2013
- Le **Hibou des marais** de retour
en Petite Beauce



À retenir...

- ✓ Augmentation régulière des **agriculteurs** engagés en MAET → dans le but de créer un **maillage favorable** aux oiseaux
- ✓ Engagement de **collectivités** pour la restauration et l'entretien de milieux (ex. des marais)
- ✓ Volonté de **communiquer** auprès des acteurs du territoire → faire vivre et faire connaître la ZPS

Transfert de la maîtrise d'ouvrage



Perspectives



Quelques grands **objectifs** pour les 3 prochaines années d'animation:

- ✓ **Appropriation** par les acteurs du territoire des enjeux et des espèces (outils de communication, auprès des écoles, sorties terrain...)
- ✓ Continuer à maintenir et restaurer une **mosaïque d'habitats** (contrats, MAE...) favorable aux oiseaux
- ✓ Assurer le suivi des **busards** et actions de protection
- ✓ Quelle gestion pour **l'entretien des milieux ouverts** ?
Ex du pâturage



MERCI

